

Offre contrat d'apprentissage

Agent de Développement arbitrage

Employeur : Groupement d'employeurs territorial Bourgogne Franche-Comté handball

Contrat d'apprentissage à durée déterminée temps plein de 18 mois avec formation niveau 4 (bac) en alternance ([TFP4](#) - [BPJEPS ASC](#) – [BPJEPS APT](#))

Poste à pourvoir à partir du 1er septembre 2021 (date prévisionnelle)

Rémunération : selon grille apprentissage

Structure de rattachement	Ligue BFC de handball
Lieux de travail	Siège social de la Ligue à Besançon, Antenne à Dijon Le/la salariée pourra être amené.e à effectuer des déplacements professionnels dans l'ensemble de la région
Référent opérationnel	La chargée de développement Ligue en lien avec l'équipe technique régionale
Missions prévisionnelles	Mission 1 : Pilote et anime l'équipe de formateurs et coordonne les formations JA
	Tâches à accomplir
	➤ Participer à la planification, l'organisation et l'animation des formations populations arbitrage • Piloter les formations dont il est en responsabilité • Assurer le suivi et l'évaluation des populations formées • Organisation administrative et matérielle • Suivre et diffuser les comptes rendus des formations pilotées ➤ Élaborer les contenus de formations en relation avec la CTA et l'IDSF ➤ Communiquer et promouvoir les formations (guide des formations, etc.) ➤ Créer et coordonner la formation animateur territorial
	Mission 2 : Anime le réseau des Écoles Arbitrages et des animateurs Départementaux
	Tâches à accomplir
	➤ Dynamiser les relations entre les différents acteurs : • animateurs départementaux • animateurs école arbitrage ➤ Créer et faire vivre des liens et passerelles avec les techniciens et notamment les CTF départementaux ➤ Créer des contenus à destination des clubs et comités ➤ Créer et faire vivre des liens et passerelles avec la commission éthique et citoyenneté ➤ Assure la promotion du rôle d'arbitre (créer des outils)
	Mission 3 : Intervient sur les formations en lien avec l'arbitrage
	Tâches à accomplir

- Intervient sur les formations :
 - JAT3-JAT2-JAT1
 - JAJT2-JAJT1
 - Animateur École Arbitrage
 - Accompagnateur Territorial
 - Formations continues (recyclage)
 - Assure la tenue de temps de formation sur ihand (passeport arbitrage...)
- Réalise des suivis d'arbitres

Missions 4 : Participe à la vie de la Commission Territoriale Arbitrage

Tâches à accomplir

- Participer à la communication de la CTA
- Participer aux réunions CTA
- Assurer la gestion du passeport arbitrage sur ihand, et développe son fonctionnement auprès des clubs
- Participer à la planification, l'organisation et l'animation des formations populations arbitrage
 - Pilote les formations dont il est en responsabilité
 - Assure le suivi et l'évaluation des populations formées
 - Organisation administrative et matérielle
- Suivre et diffuser les comptes rendus de l'ensemble des formations pilotées

Prérequis, la personne doit :

- Être âgée de 18 à 29 ans
- Être titulaire du permis B en cours de validité
- Être véhiculée
- Disposer d'une bonne connaissance sportive de sa discipline

Profil recherché :

- Personne dynamique et motivée pour se former
- Personne autonome
- Personne disposant d'un bon relationnel
- Personne appréciant le travail en équipe
- Personne ayant un esprit d'initiative
- Personne ayant le sens de l'organisation
- Personne ayant une bonne maîtrise de l'informatique (Word, Excel, PPT ...)
- Personne ayant la capacité à rendre compte de son travail en fonction des objectifs donnés

Envoyer CV et motivations par email uniquement :

5200000.formation@ffhanball.net